



GRAND PRIX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

10/11/12 MAI 2024



10
PROLOGUE
Départ et Arrivée
PLACE DES FÊTES
DÉPART 20H00

11
1^{ère} ÉTAPE
Départ
STADE HENRY MURANO
Arrivée
BOIS DU PARC
DÉPART 14H00

12
2^{ème} ÉTAPE
Départ et Arrivée
STADE HENRY MURANO
DÉPART 13H00

saintjoseph972.com    



SOMMAIRE

- ❖ SOMMAIRE
- ❖ COMITÉ PÉDALE D'OR JOSÉPHINE
- ❖ COMITÉ DE PILOTAGE
- ❖ LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILE
- ❖ DÉTAIL
- ❖ REGLEMENT
- ❖ NOS PARTENAIRES
- ❖ LES CLASSEMENTS
- ❖ LES ÉTAPES
- ❖ LES PARCOURS
- ❖ LA GRILLE DES PRIX & PALMARÈS
- ❖ LA PRESSE





- * Président : Hervé PALIX
- * 1^{er} Vice-Président : Paul CHARLES-ANGELE
- * 2^{ème} Vice-Présidente : Edith JOSÉPHINE
- * Trésorier : Joël ATHANASE
- * 1^{er} Trésorier adjoint : Luc COSTIER
- * 2^{ème} Trésorier adjoint : Patrick PIVETAL
- * Secrétaire : Laura JACQUES-EDOUARD
- * Secrétaire adjointe : Lucie ATHANASE
- * Assesseurs :
Alberte PIVETAL
José BOUBOUILLE
Dominique CARIN
Gilbert LAGRAND



Comité De Pilotage

Président	Hervé PALIX	☎ 0696 25 21 32
Directeur	Joël ATHANASE	☎ 0696 33 22 75
Directeur adjoint	Dominique CARIN	☎ 0696 31 63 65
Secrétariat	Lucie ATHANASE Laura JACQUES-ÉDOUARD	☎ 0696 28 91 08 ☎ 0696 95 51 58
Protocole	Edith JOSEPHINE Lucie ATHANASE	☎ 0696 71 87 46 ☎ 0696 28 91 08
Logistique	José BOUBOUILLE	☎ 0696 38 26 21
Speaker	Éric Leury	☎ 0696 32 64 60
Parc automobile	Patrick PIVETAL Laura JACQUEQ-ÉDOUARD	☎ 0696 20 32 51 ☎ 0696 38 26 21
Responsabilité des Panneaux	DUPONT	☎ 0696 17 41 62
Responsable signaleurs	André DUVAL	☎ 0696 11 53 01
Responsable motos	Daniel MONPELAT	☎ 0696 45 11 48



Les Numéros Utiles

Adjoint au Maire aux sports	Mr Joël CRÉTINOIR	☎ 0696 25 89 73
Service des Sports	Mr Christian VALÉRIEN	☎ 0696 33 49 72
Coordinateur des travaux en régie	Mr Jacques CERTAIN	☎ 0696 26 66 32
Communication	Laurine SABBAN	☎ 0696 83 44 54
Police municipale		☎ 0596 57 46 88
Gendarmerie		☎ 0596 57 33 37
Police Nationale		☎ 0596 59 40 00
Samu		☎ 15
Ambulance	DIGITAL AMBULANCE	☎ 0696 25 04 91
Médecin	Dr Obubé AMEGAYIBOR	☎ 0696 61 08 86



Détail

<u>Mercredi 08 mai 2024</u>	
16h00 Réunion des directeurs sportifs avec le Collège des commissaires à SAINT-JOSEPH	
<u>(Prologue) Vendredi 10 mai 2024</u> 1,960 kms	
19h00	Signature des Coureurs
19h45	Appel des Coureurs
20h00	Départ de l'épreuve Place des Fêtes
Remise de trophées aux trois premiers et un bouquet au premier de l'étape.	
Les maillots de leaders des différents classements	
<u>(Etape 1) Samedi 11 mai 2024</u> 118,03 kms	
13h00	Signature des coureurs
13h45	Appel des Coureurs
14h00	Départ de l'épreuve SAINT-JOSEPH Stade Henry MURANO
17h30	Arrivée de l'épreuve SAINT-JOSEPH Quartier Bois du Parc
Remise de trophées aux trois premiers et un bouquet au premier	
Les maillots de leaders des différents classements	
<u>(Etape 2) Dimanche 12 mai 2024</u> 118,15kms	
12h00	Signature des coureurs
12h45	Appel des Coureurs
13h00	Départ de l'épreuve SAINT-JOSEPH Stade Henry MURANO
17h00	Arrivée de l'épreuve SAINT-JOSEPH Stade Henry MURANO Stade Henry MURANO
Remise de trophées aux trois premiers et un bouquet au premier de l'étape.	
Les maillots de leaders des différents classements	



Les Partenaires Maillots



Crédit Mutuel

Le François





Les Partenaires Étapes



Règlement GPDD 2024

✓ Article 1 – Organisation

L'épreuve « **GRAND PRIX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE** » est organisée par la **PÉDALE D'OR JOSÉPHINE** sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute du vendredi 10, samedi 11 et le dimanche 12 mai 2024.

✓ Article 2 – Type d'épreuve

L'épreuve est classée 2.12.7 et réservée aux coureurs cyclistes U 19, Access et Open. Elle est inscrite au calendrier du Comité Régional Cycliste de Martinique (CRCM).

✓ Article 3 – Participation

L'épreuve est ouverte aux coureurs des Comités Régionaux et des clubs affiliés FFC. Peuvent s'inscrire les coureurs de catégories U 19, Access, Open et Élite.

✓ Article 4 – Engagements

L'engagement des équipes est à effectuer auprès du CRCM au plus tard le mardi 06 mai 2024 – 19h00 dernier délai.

Le montant de l'engagement est de **Vingt euros (20€)** par coureur, payable le jour de l'inscription.

L'inscription des équipes devra comporter la signature du Président ou du représentant, accompagnée du cachet du club.

✓ Article 5 – Réunion technique

La réunion des directeurs sportifs se tiendra en présence du Collège des arbitres, le vendredi 10 mai 2024 à 19 heures à SAINT-JOSEPH.

Une pénalité de **soixante euros (70€)** sera appliquée aux équipes non représentées à cette réunion.

✓ Article 6 – Ravitaillements

Tout ravitaillement à partir d'une voiture sera interdit dans les ascensions et les descentes.

L'ouverture du ravitaillement sera autorisée à partir du 35^{ème} kilomètre et la fermeture dans les 10 derniers kilomètres.

En fonction des conditions climatiques, le jury des arbitres pourra anticiper l'ouverture du ravitaillement et ou retarder sa fermeture.

Une moto neutre sera chargée du ravitaillement des coureurs.

✓ Article 7 – Assistance technique neutre

L'assistance technique est assurée au moyen d'un véhicule neutre.

✓ Article 8 – Incident de course dans les derniers kilomètres

En cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté par un officiel de course dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constaté par un officiel de course dans les trois derniers kilomètres, un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

✓ Article 9 – Matériel spécifique

Afin d'assurer et d'assumer la sécurité des coureurs le matériel spécifique type vélo de chrono n'est pas autorisé lors de la première étape (art – 2.2.12)

✓ Article 10 – Pénalités

Le barème de pénalités de la Fédération Française de Cyclisme est le seul applicable.

✓ Article 11 – Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

✓ Article 12 – Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter après chaque étape ou demi-étape au protocole :

- * Les trois premiers de l'étape
- * Les porteurs de maillots des différents classements.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 30 minutes après leur arrivée aux couleurs de leur club.

En outre, à l'arrivée de l'épreuve (la dernière étape), toutes les équipes sont invitées à se présenter au Hall des sports de Saint Joseph le dimanche 12 mai 2024 à 18h30.

Toute la caravane doit se présenter au protocole final.

Le protocole doit être respecté.

Le coureur est obligé de participer aux cérémonies protocolaires qui s'attachent à ses places, classement et prestations : remise de maillots, trophées bouquets et conférence de presse.

Tout coureur absent ou en retard sans motif à la cérémonie protocolaire sera sanctionné d'amendes.

- ❖ Première absence soixante-quatre €uros (64)
- ❖ Deuxième absence cent trente-six €uros (136)
- ❖ Troisième absence mise hors course
- ❖ Absence non justifiée d'un coureur au protocole final perte du prix + amende

✓ Article 13 – Interviews télévisées et radios

Les interviews télévisées et radios doivent réalisés obligatoirement dans l'espace prévu à cet effet, aux arrivées, sous peine de pénalité au coureur de **soixante-quatre €uros (74€)**.

✓ Article 14 - Réclamations

Les réclamations doivent être faites auprès des arbitres dans les délais suivants :

- ❖ Au sujet de l'irrégularité de course ou manœuvre illicite : au plus tard une heure après l'arrivée
- ❖ Au sujet des classements : au tard avant le départ de l'étape suivante.

- ❖ Au sujet du classement général final : 30 minutes après la communication officielle.

Pour tout ce que ne prévoit pas le présent règlement particulier, il convient de se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

Les Classements

➤ Classement Général Individuel au temps

Le classement général individuel au temps s'obtient par l'addition des temps enregistrés par les chronométrateurs dans toutes les étapes courues, compte tenu des pénalités éventuelles en temps.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Ce classement permettra l'attribution d'un **MAILLOT JAUNE : VILLE MÉTAL DOM / DE SAINT-JOSEPH**

Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot jaune : **20€**



➤ Classement Général par points

Le classement individuel par points, s'obtient par l'addition des points attribués à l'arrivée de chaque étape.

La cotation de points est celle mentionnée ci-dessous.

Etape en ligne, du 1er au 15ème :

- 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 09 - 08 - 07 - 06 - 05 - 04 - 03 - 02 - 01 points.

En cas d'égalité de points entre coureurs à l'issue de la dernière étape, ceux-ci sont départagés par le nombre de victoire d'étapes, puis par leur place de second et ainsi de suite.

Jusqu'à ce nombre supérieur de place obtenue par l'un ou l'autre des concurrents, permet d'établir leur classement définitif.

En dernier ressort la place obtenue lors de la dernière étape.

Ce classement permettra l'attribution d'un **MAILLOT ROUGE**

Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot orange : **10€**



➤ Classement Général de la Montagne

Le classement général individuel de la montagne s'obtient par l'addition des points attribués, comme suit, au passage du sommet des côtes indiquées dans le parcours :

- Côtes de 2ème catégorie, du 1^{er} au 7^{ème} : 10 - 08 - 06 - 04 - 03 - 02 - 01.
- Côtes de 3ème catégorie, du 1^{er} au 5^{ème} : 06 - 04 - 03 - 02 - 01.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1) Nombre de premières places dans les côtes de 2ème catégorie.
- 2) Nombre de premières places dans les côtes de 3ème catégorie.
- 3) Classement général individuel au temps.

Ce classement permettra l'attribution d'un **MAILLOT A POIS ROUGE**

Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot à pois rouge : **10€**



➤ Classement Combiné

Le classement combiné s'obtient par l'addition des places aux trois classements suivants

- Individuel au Temps
- Points
- Meilleur Grimpeur

Le coureur totalisant le moins de points sera premier.

La place au classement général au temps départagera les éventuels ex aequo.

Ce classement permettra l'attribution d'un maillot **BLANC**



➤ Classement points chauds (Sprints Intermédiaires)

Ce classement est obtenu par l'addition de points attribués aux 4 premiers de chaque sprint Points chauds selon le barème suivant : 5 – 3 – 2 – 1

En cas d'égalité de points au classement final, les concurrents seront départagés par le nombre de premières places obtenues aux différents points chauds, puis par le nombre de deuxièmes places et ainsi de suite.

Si des coureurs sont à égalité, ils seront départagés par le classement général individuel final.

Ce classement permettra l'attribution d'un maillot **ORANGE : CRÉDIT MUTUEL**

Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot rouge : **10€**



➤ Classement Général individuel meilleur Access

Ce classement s'obtient selon la place de ces coureurs dans le classement général individuel au temps. Le vainqueur étant le mieux placé dans ce classement.

Ce classement permettra l'attribution d'un maillot **BLEU : CSE RTM**

Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot bleu : **10€.**



➤ Classement Général individuel meilleur U 23

Le classement général individuel du meilleur Espoir est réservé aux coureurs âgés 19 à 22 ans.

Ce classement s'obtient selon la place de ces coureurs dans le classement général individuel au temps. Le vainqueur étant le mieux placé dans ce classement.

Ce classement permettra l'attribution d'un maillot **ROSE : GWA GWA**

Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot rose : **10€.**



➤ Classement du Meilleur U 19

Le classement général individuel du meilleur jeune est réservé aux coureurs âgés de 17 et 18 ans. Ce classement s'obtient selon la place de ces coureurs dans le classement général individuel au temps. Le vainqueur étant le mieux placé dans ce classement.

Ce classement permettra l'attribution d'un maillot **VERT : CLIM AUTO SERVICE**

Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot blanc : **10€**



Préséance

Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

1. Classement général au temps
2. Classement général par points
3. Classement général du meilleur grimpeur
4. Classement général points chauds
5. Classement Général individuel meilleur U23
6. Classement Général individuel meilleur Access
7. Classement du Meilleur U19



ArcelorMittal

Les Étapes

Prologue

09 mai 2024 :
Rassemblement : 19h00
Départ : 20h00
Arrivée : 22h30



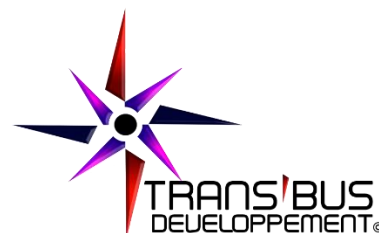
Etape 1 :

11 mai 2024 :
Rassemblement : 13h00
Départ : 14h00
Arrivée : 17h30



Etape 2 :

12 mai 2024 :
Rassemblement : 12h00
Départ : 13h00
Arrivée : 17h00



PARCOURS

Prologue		HORAIRES		
Vendredi 10 mai 2024		Appel des coureurs : 19h45		
Signature : 19h00		Départ : 20h00		
Route n°	Itinéraires	Kms parcourus	Kms restants	Observations
RD 15bis	SAINT-JOSEPH	0,000	0,960	PARKING STADE HENRY MURANO
RN 4	GIRATOIRE DU COLLÉ	0,500	0,710	
RN 4	GIRATOIRE DU STADE	0,710	0,500	CIRCUIT À COUVRIR 2 FOIS
RD 15bis	ARRIVÉE PARKING STADE	0,960	0,000	PARKING STADE HENRY MURANO

Première Étape**HORAIRES**

Samedi 11 mai 2024

Signature : 13h00

Appel des coureurs : 13h45

Départ : 14h00

Route n°	Itinéraires	Kms parcourus	Kms restants	Observations
RD 15bis	SAINT-JOSEPH	0,000	118,030	STADE HENRY MURANO
RN 4	GIRATOIRE DU STADE	0,140	116,480	
RN 4	CROISEE SEAILLE	1,160	115,120	
RN 4	CROISEE MORNE POIRIER	2,320	114,410	
RN 4	CROISEE ABRICOT	3,500	113,250	
RD 14	CROISEE JAMBETTE	4,820	112,050	
RD 14	ÉPICERIE PALIX	5,860	111,020	P C
RD 14	CROISEE PALMISTE	8,290	109,470	
RD 15	GIRATOIRE JEANNE D'ARC	10,050	106,690	
RN 1	CARREFOUR MAHAULT	11,420	104,090	
RN 1	GIRATOIRE MANGOT VULCIN	13,340	102,820	
RD 3	HOPITAL MANGOT VULCIN	14,260	101,660	P C
RD 3	GIRATOIRE SOUDON	16,830	100,660	
RN 1	GIRATOIRE PELLETIER	19,740	99,910	
RN 1	QUARTIER CANNELLE	18,850	98,840	
RN 1	AUGRIN	22,120	97,100	P M 3^{ème} Cat
RN 1	ROBERT ENTREE SUD	23,430	93,370	
RD 1	STADE DU ROBERT	23,890	92,370	
RD 1	FOUR A CHAUD	26,430	90,980	P C
RD 1	GIRATOIRE SABLE BLANC	28,180	88,280	O R
RD 1	CHOPOTTE	30,640	84,910	P M 3^{ème} Cat
RN 6	GIRATOIRE MARTIENNE	33,330	80,960	
RN 6	SOMMET MORNE LACROIX	35,240	78,220	P M 3^{ème} Cat
RN 6	GIRATOIRE PETITE FRANCE	39,670	75,570	
RN 6	GIRATOIRE CHATEAU PAILLE	46,050	73,360	
RN 6	VAUCLIN	47,120	67,590	
RN 6	SOMMET MASSEL	54,750	65,530	P M 3^{ème} Cat
RN 5	MARIN	58,240	64,360	
RN 5	GIRATOIRE DUPRÉ	58,960	58,960	
RN 5	GIRATOIRE L'ANSE FIGUIER	64,360	58,240	
RN 5	GIRATOIRE "POIRIER	65,530	54,750	
RN 5	GIRATOIRE FRANGIPANIER	67,590	47,120	
RN 5	GIRATOIRE CÉRON	73,360	46,050	
RN 5	ÉCHANGEUR DIAMAND	75,570	39,670	
RN 5	ÉCHANGEUR RIVIÈRE SALÉE	78,220	35,240	
RN 5	GIRATOIRE PETIT BOURG	80,960	33,330	
RN 8	CROISEE EDF	84,910	30,640	
RN 8	SOMMET LAPALUN	88,280	28,180	
RD 4	MORNE VERT	90,980	26,430	
RN 6	GIRATOIRE FONDS SAVANE	92,370	23,890	
RN 6	FONDS D'OR	93,370	23,430	
RN 6	ÉCHANGEUR CARRÈRE	97,100	22,120	
RD 3	GIRATOIRE LAREINTY	98,840	19,740	
RD 3	GIRATOIRE PONDS VERT	99,910	18,850	
RD 3	GIRATOIRE PALAIS DES SPORTS	100,660	16,830	
RN 1	GIRATOIRE PLACE D'ARME	101,660	14,260	
RN 1	GIRATOIRE MAHAUT	102,820	13,340	
RD 15	GIRATOIRE JEANNE D'ARC	104,090	11,420	
RD 15	SOMMET BÉLÈME	106,690	10,050	P M 3^{ème} Cat
RN 4	CROISÉE MANIOC	109,470	8,290	F R
RN 4	GIRATOIRE DU STADE	111,020	5,860	
RN 4	CROISEE SEAILLE	112,050	4,820	
RN 4	CROISEE MORNE POIRIER	113,250	3,500	
RN 4	CROISEE ABRICOT	114,410	2,320	
RN 4	CROISEE MORNE BASSET	115,120	1,160	
CHE	SOMMET MORNE BASSET	116,480	0,140	
RD 47	BOIS DU PARC	118,030	0,000	BOIS DU PARC P M 2^{ème} Cat

Deuxième Étape

Dimanche 12 mai 2024

Signature : 12h00

HORAIRES

Appel des coureurs : 12h45

Départ : 13h00

Route n°	Itinéraires	Kms parcourus	Kms restants	Observations
RD 15bis	SAINT-JOSEPH	0,000	118,150	STADE HENRY MURANO
RN 4	GIRATOIRE DU STADE	0,140	117,530	
RN 4	CROISEE MANIOC	1,170	115,730	
RD 15	ECOLE DE BELEME	4,430	115,520	
RD 15	GIRATOIRE JEANNE D'ARC	7,090	114,060	
RN 1	CARREFOUR MAHAULT	8,430	113,500	P C
RN 1	GIRATOIRE PLACE D'ARMES	9,550	112,890	
RD 3	GIRATOIRE PALAIS DES SPORTS	10,410	111,750	
RD 3	GIRATOIRE PONT VERT	11,220	110,050	
A 1	ECHANGEUR AEROPORT	10,000	107,050	
RN 5	ECHANGEUR CARRERE	14,590	105,270	
RD 5	GIRATOIRE COCOTTE	17,550	104,040	
RD 5	GIRATOIRE PETIT BOURG	21,030	102,860	
RN 5	ECHANGEUR RIVIERE SALEE	23,670	101,900	P C
RN 7	GIRATOIRE CERON	28,440	101,120	O R
RN 5	GIRATOIRE FRANGIPANIER	33,290	100,170	
RN 5	GIRATOIRE POIRIER	36,210	98,300	
RN 5	GIRATOIRE DUPRE	42,730	95,520	P C
RN 6	SOMMET COURBARIL	45,650	92,280	P M 3^{ème} Cat
RN 6	VAUCLIN	54,600	89,410	
RN 6	CHAREAU PAILLE	55,370	85,330	
RN 6	SOMMET MORNE LACROIX	66,190	83,360	
RN 6	GIRATOIRE MARTIENNE	68,080	81,730	
RD 1	SOMMET CHOPOTTE	70,750	79,430	
RD 1	GIRATOIRE SABLE BLANC	73,250	78,100	
RD 1	FONDS A CHAUX	74,310	77,580	
RD 1	GIRATOIRE DU STADE	77,580	74,310	
RN 1	GIRATOIRE ROBERT SUD	78,100	73,250	
RN 1	SOMMET AUGRIN	79,430	70,750	P M 3^{ème} Cat
RN 1	GIRATOIRE PELLETIER	81,730	68,080	
RN 1	GIRATOIRE SARAULT	83,360	66,190	
RN 1	GIRATOIRE DE L'UNION	85,330	55,370	
RN 2006	SOMMET MORNE PITAULT	89,410	54,600	P M 3^{ème} Cat
RD 2006	QUATRE CROISEE	92,280	45,650	
RN 6	BOIS ROUGE	95,520	42,730	
RN 6	ECHANGEUR CARRERE	98,300	36,210	
RD 3	GIRATOIRE DE LAREINTY	100,170	33,290	
RD 3	GIRATOIRE PONT VERT	101,120	28,440	
RD 3	GIRATOIRE PALAIS DES SPORTS	101,900	23,670	
RN 1	GIRATOIRE PLACE D'ARMES	102,860	21,030	
RN 1	CARREFOUR MAHAULT	104,040	17,550	
RD 1	GIRATOIRE JEANNE D'ARC	105,270	14,590	
RD 13	CROISEE PALMISTE	107,050	11,220	FR
RD 14	CROISEE JEMBETTE	110,050	10,410	
RN 4	CROISEE ABRICOT	111,750	10,000	
RN 4	MORNE POIRIER	112,890	9,550	
RN 4	GIRATOIRE DE L'HOSPITAL	113,500	8,430	
RN 4	CROISEE SEAILLES	114,060	7,090	
CH COMN	DURAND	115,520	4,430	
CH COMN	INTERSECTION CŒUR BOULIKI	115,730	1,170	
RD 15 Bis	GOURAUD	117,530	1,140	
RD 15 Bis	SAINT-JOSEPH	118,150	0,000	STADE HENRY MURANO

La Grille des Prix

Les Étapes

PL	Prologue	Étape 1	Étape 2
1	80,00€ C	150,00€ C	150,00€ C
2	60,00€ C	130,00€ C	130,00€ C
3	40,00€ C	110,00€ C	110,00€ C
4	20,00€	90,00€	90,00€
5	10,00€	70,00€	70,00€
6		60,00€	60,00€
7		50,00€	50,00€
8		40,00€	40,00€
9		30,00€	30,00€
10		20,00€	20,00€
Total	210,00€	750,00€	750,00€

Les Classements

PL	Leader	Points	Combiné	Montagne	P Chaud
1	300,00€ C	120,00€ C	120,00€ C	120,00€ C	120,00€ C
2	200,00€ C	90,00€ C	90,00€ C	90,00€ C	90,00€ C
3	150,00€ C	70,00€ C	70,00€ C	70,00€ C	70,00€ C
4	100,00€	40,00€	40,00€	40,00€	40,00€
5	90,00€	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€
6	80,00€				
7	70,00€				
8	50,00€				
9	40,00€				
10	30,00€				
Total	1110,00€	350,00€	350,00€	350,00€	350,00€

PI	U23	U19	Acces
1	120,00€ C	120,00€ C	120,00€ C
2	90,00€ C	90,00€ C	90,00€ C
3	70,00€ C	70,00€ C	70,00€ C
4	40,00€	40,00€	40,00€
5	30,00€	30,00€	30,00€
Total	350,00€	350,00€	350,00€

Port de Maillots / Jour

Jaune	Rouge	Blanc	Rose	Vert	P Rouge	Orange	Bleu
20,00€	10,00€	10€	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€

Palmarès

- 2012 Wilfrid NEROR
- 2013 Mikael LAURENT
- 2014 Johan GOBIN
- 2015 Ronald GONZALES
- 2016 Axel CARNIER
- 2017 Florian BARKET
- 2018 Edwin BÉCÉRA BÉCÉRA
- 2022 Mario Albert ROJAS ROJAS
- 2023 Norman LATOUCHE

La Presse



martinique

RADIO - TÉLÉ - INTERNET

